

DECIDE :

Article 1 De donner délégation à Monsieur Kamel KRIM, Directeur Adjoint chargé des Ressources Budgétaires et des Achats au Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien dans les domaines suivants :

- ◆ Les bons de commande (approvisionnements)
- ◆ Affaires budgétaires et financières
- ◆ Gestion des malades et des personnes hébergées
- ◆ Notes d'information concernant l'ensemble de sa direction
- ◆ Courriers internes
- ◆ Courriers à caractère technique en relation avec les services dédiés à la direction des ressources budgétaires et de l'analyse de gestion des autres établissements hospitaliers

A l'exception :

- ✓ des courriers, actes, pièces et documents à destination de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et de sa Délégation Territoriale, du Conseil Départemental et des élus.

Article 2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Kamel KRIM, délégation est donnée à :

- **Madame Evelyne CERVENY**, Adjoint des Cadres Hospitaliers, Cellule Finances, à l'effet de signer les bons de commande (approvisionnements) pour le Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien ;
- **Madame Laurence PETITDEMANGE**, Adjoint Administratif, Cellule Achats/Marchés Publics, à l'effet de signer les bons de commande (approvisionnements) pour le Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien ;
- **Madame Emmanuelle LAFROGNE**, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du service Admissions-Facturation, à l'effet de signer les bordereaux, journal des titres de recettes et tous documents, certificats, attestations, correspondances courantes et bordereaux propres au service administratif des malades et à l'accueil pour le Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien.

Article 3 Les signatures des intéressés visés par la présente décision sont annexées. Elles doivent être précédées de la mention « *Pour le Directeur et par délégation* », suivie du grade, de la fonction et du nom du signataire.

Article 4 Les titulaires de ces délégations ont la responsabilité des opérations qu'ils effectuent dans le cadre de ces délégations ou de leurs fonctions. Ils sont chargés d'assurer le contrôle de l'ensemble des agents qui interviennent dans les procédures concernées.

Article 5 Ces délégations sont assorties de l'obligation pour les titulaires :

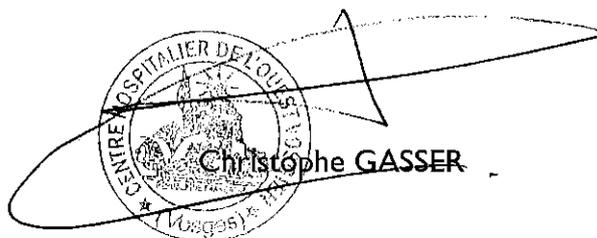
- de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place dans l'établissement,
- de n'engager les dépenses que dans la limite des crédits autorisés par compte budgétaire du dernier Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses ou Décision Modificative approuvé,
- de rendre compte sans délai des opérations réalisées à l'autorité délégante.

Article 6 Ces délégations de signature seront communiquées, conformément à la réglementation, à la Délégation Territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien, à l'Agent Comptable du Trésor Public en poste à Neufchâteau ainsi qu'à toutes personnes auxquelles elles devront être opposées et feront l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs départementaux.

Article 7 Ces délégations pourront être retirées à tout moment sur simple décision du Directeur. La présente décision entre en vigueur à compter de ce jour. Elle annule et remplace toute décision portant sur le même sujet.

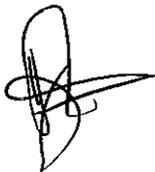
Fait à Neufchâteau, le 1^{er} novembre 2018

Le Directeur,


Christophe GASSER

ANNEXE

Authentification des signatures

Prénom et Nom	Grade/Fonction	Mention	Signature
Kamel KRIM	Directeur Adjoint	«pour le Directeur et par délégation, le Directeur Adjoint chargé des Ressources Budgétaires et des Achats», Kamel KRIM	
Evelyne CERVENY	Adjoint des Cadres Hospitaliers	« pour le Directeur et par délégation, l'Adjoint des Cadres Hospitaliers, Cellule Finances », Evelyne CERVENY	
Laurence PETITDEMANGE	Adjoint Administratif	« pour le Directeur et par délégation, l'Adjoint Administratif, Cellule Achats/Marchés Publics », Laurence PETITDEMANGE	
Emmanuelle LAFROGNE	Attachée d'Administration Hospitalière	« pour le Directeur et par délégation, l'Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du service des Admissions-Facturation», Emmanuelle LAFROGNE	